

## **Méthanisation agricole : Méthanor annonce le doublement de son dividende**

Dans le prolongement de résultats annuels 2018 en forte progression, la société Méthanor a décidé de quasiment doubler le montant de son dividende, a-t-elle annoncé le 25 avril. Elle soumettra ainsi au vote de ses actionnaires lors de sa prochaine assemblée générale extraordinaire le versement d'un dividende de 21 centimes d'EUR par action, contre 11 centimes d'EUR l'an passé. Cotée sur le marché Alternext, Méthanor a pour vocation de financer et d'exploiter des projets d'énergies renouvelables, en axant notamment ses investissements sur la méthanisation agricole. Le biogaz est injecté dans le réseau de gaz ou utilisé pour générer de l'électricité par combustion et pour produire de la chaleur. L'électricité ou le gaz produits sont revendus à EDF ou GDF et bénéficient de tarifs de rachat garantis. Ces contrats de rachats garantis par EDF ou GDF « permettent d'offrir à Méthanor un rendement sécurisé sur 15 à 20 ans », précise la société.